

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Responsable de ressources et de projet : littérature et documentation pour la jeunesse

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, cultures, communication, sociétés (principal) ; Mathématique – informatique (secondaire).

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation ouverte en 2005, est développée au sein du département Information-Communication de l'Institut Universitaire de Technologie IUT2 de Grenoble. Elle vise un large spectre précis de métiers en direction de la jeunesse en particulier : responsable de fonds imprimés et numériques, responsable de la diffusion numérique d'informations et de produits numériques, responsable de projets dans les lieux de médiation autour du livre et de la lecture. Quelques enseignements sont mutualisés avec d'autres LP du site. Le département d'accueil (Information-Communication de l'IUT de Grenoble 2) de cette LP est bien reconnu dans le champ des formations aux métiers du livre en France. La formation trouve là un espace de ressources importantes, tant du point de vue matériel qu'humain.

Avis du comité d'experts

Cette formation expose clairement ses objectifs qui sont de former des spécialistes de ressources numériques et de la littérature à destination de la jeunesse. Le programme est construit en adéquation avec ces objectifs en intégrant notamment des modules qui traitent de la psychologie de l'enfant, ou encore de l'histoire de la littérature pour la jeunesse. Les métiers visés sont également cohérents avec la formation. La formation est articulée autour d'un tronc commun aux deux autres licences professionnelles en communication portées par le département Information-communication.

La formation s'intègre bien dans son environnement. Elle est portée par un département dont le DUT peut-être une source d'étudiants. Bien qu'il soit précisé dans le dossier que le but n'est pas d'intégrer uniquement des étudiants du DUT Information-communication, cette formation en est tout de même une suite logique, que l'on retrouve dans l'analyse des enquêtes fournies ; un effet de tubularisation est à craindre. Cette formation bénéficie d'un soutien local important que ce soit par les acteurs académiques (Médiat Rhône-Alpes jusqu'en 2013), ou encore par le monde socio-économique : réseau des bibliothèques de Grenoble, bibliothèques de l'agglomération, bibliothèque départementale, Agence Rhône-Alpes du livre et de la documentation, etc. Cette licence professionnelle se situe comme la seule formation de niveau II exclusivement axée sur la littérature et la documentation pour la jeunesse. Le dossier fait état d'autres formations traitant de la jeunesse mais souligne que cet aspect est traité de manière anecdotique.

La formation s'appuie sur l'équipe pédagogique importante (23 enseignants, 3 secrétaires et une centaine de professionnels) du département Information-communication. De manière plus spécifique, 10 personnels en poste (dont 8 enseignants, 1 ingénieur de recherche et 1 PAST) dans la composante assurent les enseignements ; complété par 13 professionnels extérieurs et 5 enseignants d'autres composantes et/ou université. Le volume horaire assuré par les professionnels est d'environ 30% et correspond au cœur de métier visé par la formation, et pour moitié à la spécialité « jeunesse ».

Avec entre 55 et 60 dossiers de candidature la formation est assez peu attractive. Cependant, en cinq ans, les effectifs sont restés stables avec une vingtaine d'étudiants. Le taux de réussite est en moyenne de 95%. Les enquêtes réalisées par l'observatoire des formations (enquêtes à 30 mois) mettent en évidence un taux de poursuite d'étude assez

faible (environ 12%) et un taux d'insertion professionnelle élevé (75%). Les enquêtes menées par le département montrent qu'après 8 mois, 80% des étudiants ont un emploi. Les postes occupés sont principalement en collectivités territoriales. Quelques étudiants se dirigent vers les librairies.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La recherche est présente dans la formation de par la participation de 4 des enseignants chercheurs en science de l'information et de la communication dans cette licence professionnelle. Mais la liaison enseignement / recherche ne semble pas faire l'objet d'une attention particulière.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est présente dans la formation au travers des stages et des projets tuteurés d'une part mais également par la présence des professionnels du secteur dans les unités d'enseignements. En outre, cette licence bénéficie de nombreux acteurs du monde socio-économique au niveau local.
Place des projets et stages	Les projets sont réalisés en groupe sur une thématique donnée par un commanditaire, trouvé par les étudiants. Le projet tuteuré représente 125 heures ce qui est conforme aux attentes pour une licence professionnelle. Le stage est d'une durée de 12 semaines et donne lieu à un mémoire qui est présenté devant un jury. Les projets tuteurés et les stages font partie d'une même unité d'enseignement. Ce point n'est pas conforme au décret du 17 novembre 1999.
Place de l'international	Il n'y a pas d'action spécifique pour développer les stages à l'étranger. Cependant, les étudiants sont encouragés dans cette voie. En 2013, le département a accueilli un échange Erasmus (enseignant) de l'université de Turku (Finlande). En 2014, c'est un enseignant du département qui va y présenter les formations du département Information-communication.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier et sur entretien. Afin de permettre une ouverture assez large à la formation et ne pas limiter un recrutement tubulaire depuis le DUT, des modules de mise à niveau sont proposés au cas par cas.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Accès aux outils numériques de l'université. Les enseignements ont lieu en présentiel. Il n'y a pas de mise en place de dispositifs particuliers pour l'enseignement à distance.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait en contrôle continu et selon les principes que l'on peut attendre en licence professionnelle. Le jury est constitué d'enseignants (titulaires et vacataires) mais aussi de professionnels.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un bilan de compétence est réalisé à l'arrivée de l'étudiant dans la formation. Ce bilan permet aux enseignants de proposer des modules de mise à niveau en adéquation avec ces besoins. Trois autres bilans sont ensuite réalisés tout au long de l'année.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé, depuis 2010, par l'observatoire des formations, service de l'université. Cette enquête à 30 mois est complétée par une enquête réalisée en interne à 8 mois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants titulaires, de vacataires et de professionnels du secteur. Ce conseil est commun aux trois licences professionnelles en communication du département. Celui-ci se réunit environ tous les trois ans pour faire un bilan de la formation et compléter les ajustements faits chaque année par l'équipe pédagogique. Le nombre de réunions de ce comité est particulièrement faible.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'adéquation avec la situation locale (grand nombre de partenaires ; bassin régional d'emploi).
- Le taux d'insertion immédiate important et des effectifs stables.
- Le faible taux de poursuites d'études.

Points faibles :

- Le conseil de perfectionnement largement sous exploité.
- Le recrutement qui pourrait être plus ouvert à des profils hors IUT, pour éviter la tubularisation. Cette remarque doit être tempérée par la difficulté généralisée en France à recruter des étudiants dans les filières en relation avec la documentation ; le faible nombre des candidatures en témoigne.

Conclusions :

Cette formation malgré un taux de pression modeste conserve un effectif stable d'une vingtaine d'étudiants et bénéficie d'appuis locaux garantissant une bonne professionnalisation des étudiants (accueil en stage, vacances, projets tuteurés, etc.). Ceux-ci se traduisent dans les faits par un taux d'insertion relativement élevé. Elle offre un cursus original en France, et a des moyens humains et techniques adaptés.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Information – Communication - Numérique

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

LP SHS - ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION

LP SHS - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES

MASTER SHS - MENTION PRODUCTIONS ET MEDIATIONS DES FORMES CULTURELLES

SPECIALITES

Chargé de communication, chef de projet communication visuelle

Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques; Responsable de ressources et de projets: littérature et documentation pour la jeunesse

Métiers de l'édition et de la diffusion; Métiers de la documentation et des bibliothèques

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA